



CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 mars 2026 2026 à 18 heures 30.
PROCÈS VERBAL APPROUVÉ LORS DE LA SÉANCE du 07/04/2026

L'an deux mil vingt-six et le vingt mars, à 18 h 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune de PESMES, proclamés par le bureau électoral à la suite des opérations du 15 mars 2026, se sont réunis dans la salle de la **Mairie** sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des collectivités territoriales.

DATE CONVOCATION		
16/03/2026		
NOMBRE DE MEMBRE		
Afférents Au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris Part aux Délibérations
15	15	15
Nombre de membres présents		14

Étaient présents : Messieurs et Mesdames : Laure AGNELOT, Stéphanie BLANCHARD, Aline BOUILOT, Isabelle BOUCLANS, Frédéric COUDOT, Patrice DUSSOUILLEZ, Cécile GUYÈRE, Frédéric HENNING, Yves MARCHISET-NIALON, Maryse MOUGEL, Thierry ROBERT, Gérald SERGENT, Christiane VULVERT-BRUNO, Pierre WENDELS

Absent(e)s excusé(e)s : Marion ROUCHET (pouvoir à Yves MARCHISET-NIALON)

Le secrétaire de séance désigné est Frédéric COUDOT

Monsieur Frédéric HENNING, Maire, fait l'appel nominal des élus,

1- Frédéric HENNING	9- Pierre WENDELS
2- Isabelle BOUCLANS	10- Cécile GUYÈRE
3- Yves MARCHISET-NIALON	11- Gérald SERGENT
4- Stéphanie BLANCHARD	12- Marion ROUCHET (représentée par Yves MARCHISET-NIALON)
5- Patrice DUSSOUILLEZ	13- Christiane VULVERT-BRUNO
6- Maryse MOUGEL	14- Thierry ROBERT
7- Frédéric COUDOT	15- Laure AGNELOT
8- Aline BOUILOT	

puis déclare les élus dans leurs fonctions de conseillers municipaux.

Il invite Mme Christiane VULVERT-BRUNO, la plus âgée des membres du Conseil Municipal, à prendre la présidence de la séance. Le Conseil Municipal choisit pour secrétaire M Frédéric COUDOT.

122026- ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mme Christiane VULVERT-BRUNO rappelle les résultats des élections : sur 856 inscrits, 231 abstentions et 625 votants dont 6 blancs, 15 nuls, soit 604 exprimés avec 324 voix pour la Liste de M Frédéric HENNING (12 sièges) et 280 voix pour la liste de Mme Christiane VULVERT (3 sièges). Elle précise que cette réunion est l'étape fondatrice pour le fonctionnement futur de la commune.

Les règles du vote sont présentées : chaque conseiller municipal doit à l'appel de son nom, prendre un bulletin vierge, aller dans l'isoloir, déposer son enveloppe dans l'urne puis signer la feuille d'émargement.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 15- Majorité absolue : 8

3 bulletins blancs, 12 voix pour M Frédéric HENNING

M Frédéric HENNING, ayant obtenu la majorité des voix, est proclamé maire.

Il explique combien ce moment est important et important dans la vie de la démocratie communale qui a pu s'exprimer dans ses diverses opinions au cours de ses élections. Il reçoit avec humilité cette distinction et a une pensée pour ceux qui se sont engagés à engager pour la commune. Il souhaite que soit dépasser les clivages pour travailler et construire ensemble, que l'équipe soit ouverte, attentive et prête à dialoguer.



Il sera Le Maire de tous pour rassembler, renforcer la cohésion et préparer l'avenir en faisant toujours primer l'intérêt collectif.

Mme Christiane VULVERT-BRUNO demande à prendre la parole. La campagne de diffamation dont elle été victime jusque' au jour même de l'élection a motivé un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie pour diffamations publiques aggravées. Le scrutin étant ainsi considéré comme « insincère », motif leur permettant un recours légitime devant le tribunal administratif. Ils ont renoncé à ce droit dans un souci de rassemblement dès lors que M Henning s'est engagé à dénoncer cette campagne diffamatoire et faire cesser le fonctionnement du site Pesmes. Mais aussi de reconnaître leur groupe d'opposition en tant que tel.

M le maire propose 4 adjoints. Le conseil valide, puis il présente sa liste d'adjoints :
M Yves MARCHISET-NIALON, 1^{er} adjoint, délégué aux affaires générales, employés techniques
Mme Isabelle BOUCLANS, 2^{ème} adjointe, déléguée aux associations et à l'enfance
M Patrice DUSSOUILLEZ, 3^{ème} adjoint, délégué à la voirie, aux bâtiments, à la forêt
Mme Stéphanie BLANCHARD, 4^{ème} adjointe, déléguée au patrimoine, à l'urbanisme et à l'habitat.

Mme Christiane VULVERT-BRUNO interroge le Maire pour savoir qui sera chargé des finances. Celui-ci précise que les finances sont intégrées dans les affaires générales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, prend 1 bulletin blanc et une liste, passe dans l'isoloir puis déposé son enveloppe dans l'urne.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins : .15- Majorité absolue : 8

3 bulletins blancs, 12 voix pour la liste proposée par M Frédéric HENNING

La liste ayant obtenu la majorité des voix, sont proclamés adjoints au maire : M Yves MARCHISET - NIALON, Mme Isabelle BOUCLANS, M Patrice DUSSOUILLEZ et Mme Stéphanie BLANCHARD

M le Maire informe le conseil municipal que Maryse MOUGEL sera conseillère déléguée à la Culture, Maison des services et bibliothèque.

APPROBATON DE LA CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL

Une lecture de la chartre est faite par M le Maire. Chaque conseiller signe le verso du document.

132026- DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

La liste ayant été préalablement adressée à tous les conseillers, elle est proposée au vote en l'état.

Validée à l'unanimité

142026- INDEMNITÉS DES ÉLUS

M le maire explique qu'il souhaite maintenir les taux d'indemnités comme précédemment :

- maire : 38 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 1^{er} adjoint : 12.87 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 2^e adjoint : 12.87 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- 3^e adjoint : 12.87 % de l'indice brut terminal de la fonction publique
- conseiller délégué : 6 % de l'indice brut terminal de la fonction publique

Validé à l'unanimité (3 abstentions)

QUESTIONS DIVERSES

- **Le maire**

Des travaux sont prévus par le SIED à partir de lundi sur la Place des promenades pour l'installation de nouvelles bornes de recharge pour véhicules électriques. Le marché sera déplacé pour l'occasion devant

la mairie et son emplacement y sera maintenu par la suite. Par ailleurs, il est envisagé de profiter de ces travaux pour raccorder au branchement triphasé la sirène d'alerte de la commune afin de la remettre en fonctionnement

Le pont de Bresilley étant interdit à la circulation de camions pendant plusieurs semaines, le Maire a demandé au département que le pont de contournement de Pesmes puisse être exceptionnellement franchi par les engins agricoles pour éviter un surplus de circulation dans la commune.

Les réunions déjà programmées : 02/04/2026 réunion CCVG, 07/04/2026 18h30 conseil municipal, 08/04/2026 réunion du SIVOSEP.

Le Syndicat scolaire est géré à tour de rôle par les communes membres. Après Sauvigney-Lès-Pesmes et Pesmes, c'est au tour de Broye-Lès-Pesmes lors de ce mandat.

Un tour de table est effectué.

- **Yves MARCHISET-NIALON**

Une commission d'études est en cours sur le projet des Forges. Une réunion est prévue prochainement avec M Christophe CHARNAY.

- **Maryse MOUGEL**

Les travaux prévus Place des promenades vont impacter les bus scolaires qui stationneront provisoirement Rue du Donjon pendant une 15aine de jours, en fonction de la durée des travaux.

- **Christiane VULVERT-BRUNO**

Une périodicité est-elle prévue pour les séances de conseils municipaux ? Le maire répond que rien n'est encore défini.

Mme Sylvie GRANDPERRIN intervient au sujet de la nécessité de prendre au plus vite des décisions concernant les frelons asiatiques. M Patrice DUSSOUILLEZ informe qu'un contact a été pris avec des professionnels pour la mise en place de piégeage et que des réunions d'information seront prévues.

La séance est levée à 19h12

Le secrétaire de séance



Le Maire,



Frédéric HENNING





Publié le : 10/04/2026 09:22 (Europe/Paris)

Par : la mairie

https://www.intramuros.org/pesmes/documents_administratifs/58100